

Charles Maurras : Célébrer ? Oublier ? Commémorer ?

Laure Barrot



Charles Maurras lors de son procès en 1945

Antidreyfusard, royaliste, vichyste... il semble bien que Charles Maurras ait mené sa vie du mauvais côté de l'Histoire. C'est en ce début d'année 2018 que le Ministère de la Culture jugeait bon de l'exhumer de l'oubli collectif pour son cent-cinquantième anniversaire et d'ajouter son nom au recueil des commémorations nationales de 2018. La polémique qui s'en suivit n'est pourtant pas nouvelle, mais disons-le, prévisible. En effet en 2011 déjà une affaire similaire éclatait, lorsque Céline apparaissait lui aussi sur cette liste à l'occasion des cinquante ans de sa mort, provoquant ainsi le même esclandre – à se demander si nous ne tournons pas en rond. Il n'était donc pas surprenant de voir avec Maurras les mêmes questions se poser qu'avec Céline : comment pourrait-on célébrer ou même commémorer des antisémites notoires ? Ne serait-ce pas là une insulte envers l'Histoire, envers les victimes des crimes nazis, et peut-être même envers les principes démocratiques auxquels ces hommes s'opposaient ? Aussitôt les questions posées, le nom de Maurras fut retiré des listes par la Ministre de la Culture Françoise Nyssen, donnant ainsi naissance à un nouveau débat : faudrait-il oublier ? Et comment accepter cette censure d'Etat ?

« Commémorer n'est pas célébrer »

C'est dans un article paru dans *Le Monde* le 2 février 2018 que Sébastien Ledoux examine le terme de « commémoration » - un peu douteux dans le contexte actuel, puisque l'on parlait avant 2011 de « recueil des célébrations nationales ». La commémoration serait signe selon lui d'un « sentiment de dette » envers le passé, d'une volonté de se souvenir soit de quelque chose de perdu soit d'une expérience humaine partagée, et ancrée dans la mémoire collective. C'est un hommage à des victimes, comme celles des guerres mondiales, mais jamais – et comment pourrait-on le concevoir – un hommage à des bourreaux. Pour l'auteur de *La Nation en récit*, Maurras n'a pas sa place dans des commémorations publiques, ce serait là le signe d'un adoubement symbolique dont l'antisémitisme montant n'a pas besoin. Selon S. Ledoux une « mise en récit de l'Histoire nationale par la voie commémorative » devrait donc abandonner Charles Maurras, symbole d'une page sombre de l'Histoire française, pour ne garder que ceux et celles qui par leurs exemples pourraient nourrir le projet républicain. On peut se demander si ce ne serait pas là cautionner une révision de l'Histoire, un mensonge collectif dans lequel nous nous enfermerions par peur de faire face à la laideur du passé. Il n'est en fait peut-être pas pertinent d'oublier ainsi nos erreurs et de prendre ainsi le risque de n'en rien apprendre. Et donner dans la censure pourrait s'avérer plus dangereux que de se confronter à ces figures historiques que l'on voudrait parfois hors de la vue et de la conscience collective.

Le Livre Noir de la République

On ne peut le dire assez, Maurras était un homme vil, un de ceux que l'on pourrait souhaiter effacer de notre mémoire et qui malheureusement peuplent le XX^{ème} siècle. Mais faut-il pour autant sacrifier l'homme de lettres à l'homme politique, oublier son héritage, son image, et conduire ainsi une *damnatio memoriae* sur Maurras comme sur Céline et toutes ces autres figures sulfureuses de notre passé ? Ne serait-ce pas là une censure d'Etat plus insultante envers la démocratie et irrespectueuse de ses principes que tous les pamphlets maurrassiens ? C'est bien ce que se demande Denis Lacorne dans une tribune parue dans le même *Monde* du 2 février 2018. La censure opérée sur le recueil des commémorations est signe selon lui d'une fausse indignation qui s'insurge face au nom de Maurras mais ne bronche pas devant celui de Simon IV de Montfort, responsable de tant de morts et pourtant présenté comme simple « figure de la croisade contre les Albigeois ». C'est très justement que l'auteur de la tribune continue : ce sont ses victimes qu'il faut commémorer. En effet, comme l'écrit Sébastien Ledoux, commémorer en démocratie, c'est vouloir retenir quelque chose du passé afin de se construire.

“Célébrer, il est vrai, n’est pas commémorer” écrit Denis Lacorne. Toutefois le débat ne devrait pas se faire sur l’étymologie des mots, mais bien sur le fait qu’un homme comme Maurras ne devrait être ni commémoré ni célébré. Sans pour autant être oublié. Il propose donc des « évocations » ou des « références », un « Livre noir de la République » qui ne cacherait aucun détail d’un passé douloureux. Le danger de l’oubli, souligne-t-il, c’est de se faire asservir par sa propre Histoire, et nous ne pouvons pas oublier en démocratie : ce serait une insulte aux victimes et une prise de risque quant au futur.

Quant à l’œuvre de Maurras, elle mériterait peut-être d’être exemptée des errements de son auteur, et de n’être jugée que pour ce qu’elle contient (une partie importante vient d’être publiée dans la collection Bouquins chez Robert Laffont) – car, sans pardonner à Céline ses pamphlets antisémites, il reste toujours possible d’apprécier Voyage au bout de la nuit.

Laure BARROT (1L1), 3 juin 2018.

